

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
<b><u>INSTALLATION GENERALE</u></b>				
<b>1 0 0 Installations de chantier comprenant :</b>				
1 1 1 Installation complète de chantier comprenant toutes les installations nécessaires à la bonne marche des travaux, (baraques de chantier, WC, etc.), aménagement du dépôt de matériel, mise en place des installations nécessaires au maintien de la circulation sur les chaussées, y compris les trottoirs et les accès aux propriétés riveraines, pontons avec mains courantes et chanfreins de raccordement. Mise en place de signalisation en bordure des routes, mise en place en cas de besoins de feux de circulation, déplacement de la signalisation avec l'avancement des travaux, panneaux indicateurs, barrières de sécurité, lampes. Pose et dépose de chabourys pour clôtures provisoires. Nettoyage des abords et des accès pendant et à la fin des travaux. L'installation d'une planie en tout-venant est à charge de l'entreprise, ainsi que la remise en état complète des lieux à la fin des travaux. L'eau et l'électricité sont à la charge de l'entreprise.	bloc	1	8'000.00	8'000.00
1 2 1 Installation complémentaire pour pose des enrobés.	bloc	1	2'000.00	2'000.00
<b>1 0 0 TOTAL INSTALLATION GENERALE</b>				<b>10'000.00</b>

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
<b>2 0 0 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
2 1 1 Décapage de terre végétale, ép. 20 à 30 cm. Chargement et transport à la place de dépôt dans le périmètre du chantier.	m3	70	40.00	2'800.00
2 2 0 Coupe de revêtement bitumineux:				
2 2 1 A la scie ou au compresseur, jusqu'à 15 cm.	m1	20	15.00	300.00
2 3 0 Coupe de revêtement béton:				
2 3 1 A la scie ou au compresseur, jusqu'à 20 cm.	m1	35	70.00	2'450.00
2 4 1 Dégrappage de revêtement bitumineux, y.c. chargement intermédiaire dans benne, épaisseur de 6 à 10 cm. volume non foisonné.	m3	2	90.00	180.00
2 5 0 Transport et évacuation des matériaux bitumineux par camion ou par benne, compté terrain en place, y compris finance de décharge (taxes), le nettoyage si nécessaire des routes empruntées et le transport quelle que soit la distance. Volume non foisonné				
2 5 1 teneur en HAP inférieure à 5'000 mg/kg.	m3	2	150.00	300.00
2 6 0 Eventuellement plus-value sur pos. 2.5.1 pour évacuation et traitement des matériaux dégrappés ou rabotté chargés en HAP				
2 6 1 de 5'000 à 20'000 mg/kg.	m3	1	50.00	50.00
2 6 2 supérieur à 20'000 mg/kg.	m3	1	200.00	200.00
2 7 1 Démolition de dalles en béton de chemin type AF, y.c. chargement intermédiaire dans benne, épaisseur de 20 à 25 cm. volume non foisonné.	m3	9	90.00	810.00

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
2 8 0 Transport et évacuation des matériaux des dalle en béton par camion ou par benne, compté terrain en place, y compris finance de décharge (taxes), le nettoyage si nécessaire des routes empruntées et le transport quelle que soit la distance. Volume non foisonné				
2 8 1 type place en béton	m3	9	80.00	720.00
2 9 1 Sondages divers à la machine pour localiser divers canalisations, y.c. mise en dépôt à proximité des matériaux d'excavation pour remblayage ou chargement sur véhicule.	m3	25	45.00	1'125.00
2 10 0 Démolition de chambre EU-EC comprenant la coupe du collecteurs désaffectés diam. 450. Mise en dépôt intermédiaire dans des bennes puis transport à une décharge au choix de l'entrepreneur quelle que soit la distance, y compris finance de décharge (taxes).				
2 10 1 Hauteur de 1.50 à 2.00 m.	pce	1	350.00	350.00
2 11 1 Evacuation des matériaux inertes de démolition y.c. chargement intermédiaire dans bennes puis transport à une décharge au choix de l'entrepreneur quelle que soit la distance, y compris finance de décharge (taxes).	m3	5	80.00	400.00
2 12 0 Démolition de collecteur EC en PVC. Mise en dépôt intermédiaire dans des bennes puis transport à une décharge au choix de l'entrepreneur quelle que soit la distance, y compris finance de décharge (taxes).				
2 12 1 Diam. 450 mm	m1	5	35.00	175.00
2 9 1 Obturation de collecteur de la pos 2.12.1 avec mise en place d'un bouchon et enrobage de l'extrémité sur une distance de 50 cm. Y.c pièce et béton et toute sujétions.	pce	4	150.00	600.00
<b>2 0 0 TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				<b>10'460.00</b>

AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156				AU1367
Désignation des ouvrages	Unité	Quant.	Prix par unité Fr.	Montant
<b>4 0 0 <u>FOUILLES ET CANALISATIONS</u></b>				
4 0 1 Fouille dans terrain de toute nature, rocs et blocs de plus de 0,5 m3 exceptés, y.c. réglage soigné du fond à la main et évacuation des eaux, chargement sur dumper ou mise en dépôt latéral. la suspension ou le calage éventuel des conduites traversées, l'éclairage, soit toutes les mesures de sécurité utiles en vue d'éviter les accidents et d'assurer la libre circulation des piétons, la remise en état des lieux, compté terrain en place :				
4 1 0 Fouille en tranchée en U, à la machine.				
4 1 1 profondeur jusqu'à 1.5m.	m3	85	35.00	2'975.00
4 1 2 profondeur jusqu'à 2,5m.	m3	130	40.00	5'200.00
4 2 0 Plus value sur terrassement en pleine masse, pos. 4.1.0 pour:				
4 2 1 exploitation au marteau hydraulique sur pelle mécanique, de molasse, rocher ou blocs isolés de plus de 0.5 m3.	m3	1	100.00	100.00
4 2 2 Terrassement à la main avec l'accord de la direction des travaux.	m3	20	90.00	1'800.00
4 2 3 pour l'exécution de fouilles dans des matériaux fluants.	m3	5	70.00	350.00
4 3 1 Transport de matériaux au dumper à la place de stockage ou en remblai et déchargement.	m3	75	8.00	600.00
4 4 0 P.V. pour gêne au voisinage de conduites et protection de celles-ci lors de l'excavation, y.c. minage pour le passage de la nouvelle conduite				
4 4 1 En travers de la fouille.	m1	5	20.00	100.00
4 4 2 Le long de la fouille.	m1	20	5.00	100.00

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
4 5 0 Etayage des fouilles, y compris la mise à disposition, les panneaux, étais, loches, coins, clameaux, la pose et la dépose, panneaux, étais, loches, coins, clameaux, la pose et la dépose, le nettoyage et le retrait; toisé surface du terrain effectivement recouverte				
4 5 1 boisage simple, espacé d'env. 50%, prof. de 0 à 2.00 m.	m2	50	12.00	600.00
4 5 2 blindage jointif, type Krings ou similaire. de 1.0 à 2.50 m.	m1	70	30.00	2'100.00
4 6 1 Travail en sous-œuvre, dans l'embaras de canalisations diverses, y.c. main-d'œuvre supplémentaire.	m3	2	100.00	200.00
4 7 1 Transport à pied d'œuvre et retour, montage et démontage de pompes pour épuisement éventuel de l'eau dans les fouilles due à la présence de nappe phréatique, y compris tuyauterie, location, déplacement le long de la fouille. Il ne sera tenu compte que des heures d'exploitation effectives pour l'établissement du décompte.	h	20	5.00	100.00
4 8 0 Fourniture, mise en place de sable 0/3 directement en fouille ou pris au dépôt. Cubé sur véhicule.				
4 8 1 pour assise avant la pose de tuyaux.	m3	1	80.00	80.00
4 8 2 pour enrobage de tuyaux.	m3	2	80.00	160.00
4 9 0 Fourniture, mise en place de grave non gélive recyclée. Réglage et compactage par couche de 30 cm. cubé sur véhicule.				
4 9 1 Grave I GNT 0/45.	m3	20	70.00	1'400.00
4 9 2 Grave II GNT 0/90.	m3	80	65.00	5'200.00
4 9 1 Fourniture, mise en place de béton non normé CEM 250 C1, pour lit de pose et d'enrobage. Profil SIA 4. Cubé théorique, calculé selon les profils types. Y compris compactage ou prévibration.	m3	70	250.00	17'500.00

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>	
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>	
4 11 0 Fourniture et pose de tuyaux compacts en PVC SDR51 (S25) SN2 , y.c joints, coupes au droit des chambres et autres raccords. Le béton d'enrobage sera pervibré. conforme à la norme EN 1401					
4 11 1 Diam. 160 mm.	m1	5	12.00	60.00	
4 11 2 Diam. 200 mm.	m1	10	20.00	200.00	
4 11 3 Diam. 450 mm.	m1	110	90.00	9'900.00	
4 12 0 Fourniture et pose de pièces spéciales en PVC					
4 12 1 Coudes de15° à 45° diam. 160 mm.	pce	2	10.00	20.00	
4 12 2 Coudes de15° à 45° diam. 200 mm.	pce	2	20.00	40.00	
4 12 3 Coudes de15° à 45° diam. 450mm.	pce	2	450.00	900.00	
4 12 4 Manchon coulissant diam. 160 mm.	pce	2	9.00	18.00	
4 12 5 Manchon coulissant diam. 200 mm.	pce	2	15.00	30.00	
4 12 6 Manchon coulissant diam. 450mm.	pce	4	220.00	880.00	
4 12 7 Embranchement à 45° 450/160 mm.	pce	1	330.00	330.00	
4 12 8 Embranchement à 45° 450/200 mm.	pce	1	370.00	370.00	
4 12 9 Bouchon à extrémité lisse diam 160 mm	pce	1	10.00	10.00	
4 12 10 Bouchon à extrémité lisse diam 200 mm	pce	1	15.00	15.00	
4 12 11 Bouchon à extrémité lisse diam 450 mm	pce	4	200.00	800.00	

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
4 13 0 Construction de cheminées de visite diam. 800 mm. avec fond préfabriqué moulé en PP-HM diam. 710 mm., hauteur = diamètre du collecteur principal + 250 mm., sur les collecteurs d'eaux usées ou d'eaux claires en tuyaux S20, façon des trottoirs du fond de la chambre PVC à 5/10 du diamètre du collecteur principal 450mm, comprenant le coffrage, le béton C 20/25 et sa mise en place, le remplissage complet soigné sous le fond de la chambre, le décoffrage, le remplissage et le bourrage au mortier liquide d'étanchéité de l'espace entre le fond préfabriqué et la paroi en béton, 1 cône asymétrique en ciment 800/600/500 mm. y compris pose à chaud d'un ruban BFL Mastix 20/40 N dans la gorge, cunette rectiligne				
4 13 1 hauteur jusqu'à 1.5 m. et entrée / sortie diam 450 mm.	pce	1	2'300.00	2'300.00
4 14 0 Construction de cheminées de visite diam. 1000 mm. avec fond préfabriqué moulé en PP-HM diam. 9000 mm., hauteur = diamètre du collecteur principal + 250 mm., sur les collecteurs d'eaux usées ou d'eaux claires en tuyaux S20, façon des trottoirs du fond de la chambre PVC à 5/10 du diamètre du collecteur principal 450mm, comprenant le coffrage, le béton C 20/25 et sa mise en place, le remplissage complet soigné sous le fond de la chambre, le décoffrage, le remplissage et le bourrage au mortier liquide d'étanchéité de l'espace entre le fond préfabriqué et la paroi en béton, 1 cône asymétrique en ciment 1000/600/500 mm. y compris pose à chaud d'un ruban BFL Mastix 20/40 N dans la gorge, cunette rectiligne				
4 14 1 hauteur jusqu'à 1.5 m. et entrée / sortie diam 450 mm.	pce	1	2'800.00	2'800.00

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>	
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>	
4 15 0 Fourniture et pose d'anneaux, de tubes et de tuyaux complémentaires pour surélévation des cheminées, y compris pose à chaud d'un ruban BFL Mastix 20/40 N dans la gorge. Diamètre 800 mm.					
4 15 1 Anneau diam 800 de 100 à 300 mm.	pce	1	190.00	190.00	
4 15 2 Anneau diam 800 de 500 mm.	pce	1	200.00	200.00	
4 15 1 Anneau diam 1000 de 100 à 300 mm.	pce	1	220.00	220.00	
4 15 2 Anneau diam 1000 de 500 mm.	pce	1	250.00	250.00	
4 16 0 Fourniture et pose sur tuyaux diam. 600 mm., y compris scellement, bétonnage, réglage, bourrage du cadre, de couvercles en fonte					
4 16 1 Classe D400, type VonRoll système NIVROLL fig. 2632-010-10 ou similaire.	pce	2	1'200.00	2'400.00	
4 17 0 Modification de chambre existante avec déscellement de l'ancien tuyau PVC 450. Nouveau raccordement PVC 450 et rhabillage de l'anneau.					
4 17 1 diamètre 4500 mm.	pce	2	200.00	400.00	
4 18 1 Reprise dans fond de chambre existante du radier au mortier avec façon de cunette à l'anglaise, y.c. mortier et toutes sujétions	pce	2	140.00	280.00	
4 19 0 pose et dépose de pontonnages:					
4 19 1 Ponts lourds pour véhicules (3.0x1.5 m.).	pce	3	200.00	600.00	
4 19 2 dépose et repose au même endroit.	pce	5	20.00	100.00	
4 19 3 dépose et repose à l'intérieur du chantier sur une nouvelle fouille.	pce	2	25.00	50.00	
4 20 1 Remblayage de fouille avec reprise des matériaux d'excavation mis en dépôt latéral, compté terrain en place.	m3	215	30.00	6'450.00	
4 21 1 Eventuellement plus-value sur pos. 4.19.1 pour remblayage à la main, avec l'accord de la direction des travaux.	m3	5	100.00	500.00	

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
4 22 1 Evacuation des matériaux exédentaires de pos. 4.1.0 par camion ou par benne, compté terrain en place. Y compris finance de décharge. Le nettoyage si nécessaire des routes empruntées et le transport quelle que soit la distance.	m3	100	70.00	7'000.00
<b>4 0 0 TOTAL FOUILLES ET CANALISATIONS</b>				<b>75'878.00</b>

AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156				AU1367
Désignation des ouvrages	Unité	Quant.	Prix par unité Fr.	Montant
<b>5 0 0 <u>INFRASTRUCTURE - SUPERSTRUCTURE</u></b>				
5 1 0 Réglage et compactage du fond de forme :				
5 1 1 pour chemin.	m2	150	5.00	750.00
5 2 0 Fourniture et pose d'une natte géotextile à grande résistance au déchirement sur mauvais sol d'infrastructure y.c. recouvrements, assemblages selon prescriptions du fournisseur et difficulté de mise en place de la première couche de tout-venant. Poids min 150 gr /m2				
5 2 1 Largeur de 3.5m. à 5.5 m.	m2	150	3.00	450.00
5 3 0 Livraison à pied d'oeuvre. Compté terrain en place. Le critère de compacité devra atteindre au moins une valeur ME de 800 kg/cm2. Des essais de plaques pourront être demandés avant la pose de l'enrobé. Pour chaussées, accès et places:				
5 3 1 grave I recyclée GNT 0/45 pour fondation, épaisseur 25 à 30 cm.	m3	40	70.00	2'800.00
5 4 1 Façon de dalle en béton pour réfection de la chaussée sur fouilles de place, ép 20 cm, y.c. joint, treillis et toutes sujétions :	m2	40	120.00	4'800.00
5 5 1 Fourniture et pose de joint de type IGAS ou similaire, 35x10 mm. pour les reprises.	m1	10	5.00	50.00
5 6 0 Fourniture, pose et compactage d'un enrobé type ACT 16 N. Selon bon de pesage:				
5 6 1 Pose pour fouille, largeur 1.2 m. Epaisseur 70 mm après compactage.	m2	4	270.00	1'080.00
5 7 1 Nettoyage du support et encollage avant la pose du tapis 200 gr./m2.	m2	4	6.00	24.00
5 8 0 Fourniture, pose et compactage d'une couche d'AC 11 N. Selon bon de pesage				
5 8 1 Pose pour fouille, largeur 1.2 m. Epaisseur 35 mm après compactage.	m2	4	200.00	800.00

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
5 9 1 Plus-value sur pos. 5.7.0 et 5.9.0 pour pose à la main.	m2	8	20.00	160.00
<b>5 5 0 TOTAL INFRA. - SUPERSTRUCTURE</b>				<b>10'914.00</b>

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
<b>6 0 0 <u>REMISE EN ETAT</u></b>				
6 1 1 Mise en place de terre végétale prise au dépôt, y.c. réglage et enlèvement de cailloux et raccordement au terrain naturelle.	m3	70	30.00	2'100.00
6 2 1 Ensemencement des banquettes et des fouilles jusqu'à réussite.	m2	300	5.00	1'500.00
6 3 1 Nettoyage et remise en état des place de dépôt.	m2	100	10.00	1'000.00
<b>6 0 0 TOTAL REMISE EN ETAT</b>				<b>4'600.00</b>

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
<b>7 0 0 REGIE</b>				
<p>Les prix comprennent la location et l'usure de l'outillage, les assurances, frais généraux et déplacements. La main-d'oeuvre est comptée suivant le temps de travail effectif sur le chantier. Les revendications devront être formulées et les bons de régie signés lors des rendez-vous de chantier, au plus tard 1 semaine après chaque travail exécuté en régie . Aucune revendication ne sera prise en considération après la fin des travaux.</p>				
<b>7 1 0 Main d'œuvre</b>				
7 1 1 Contremaître	h	6	100.00	600.00
7 1 2 Maçon	h	10	90.00	900.00
7 1 3 Machiniste	h	10	90.00	900.00
7 1 4 Manœuvre	h	15	80.00	1'200.00
<b>7 2 0 Machines (par heure de travail effectif, carburant compris):</b>				
7 2 1 Pelle hydraulique (capacité 350 lt.).	h	5	90.00	450.00
7 2 2 Dumper (capacité 1500 lt.).	h	8	50.00	400.00
7 2 3 Compresseur / marteau (y.c outillage pneumatique).	h	3	70.00	210.00
<b>7 0 0 TOTAL REGIE</b>				<b>4'660.00</b>

<b>AUBONNE, parcelle 1045 remplacement du collecteur EU CH140-CH156</b>				<b>AU1367</b>
<b>Désignation des ouvrages</b>	<b>Unité</b>	<b>Quant.</b>	<b>Prix par unité Fr.</b>	<b>Montant</b>
<b><u>Récapitulation</u></b>				
<b>1 0 0 Total installation de chantier</b>				10'000.00
<b>2 0 0 Total travaux préparatoires</b>				10'460.00
<b>4 0 0 Total fouilles et canalisations</b>				75'878.00
<b>5 0 0 Total infrastructure - superstructure</b>				10'914.00
<b>6 0 0 Total remise en état</b>				4'600.00
<b>7 0 0 Total régie</b>				4'660.00
<b>TOTAL BRUT (HT)</b>				116'512.00